

- Y. GANCI -

CEPED
CENTRE FRANÇAIS SUR LA POPULATION
ET LE DEVELOPPEMENT
15, rue de l'Ecole-de-Médecine
75270 PARIS CEDEX 06
Tél. : (1) 46 33 99 41

L'enquête réalisée au Niger de 1962 à 1964 en milieu nomade pastoral est la première enquête statistique réalisée en Afrique de l'Ouest dans une population non sédentaire.

Si les méthodes d'enquête en milieu sédentaire peuvent malheureusement être considérées comme rodées, il n'en est pas de même en milieu nomade où jusqu'à une période récente les difficultés d'utilisation des méthodes statistiques habituées avaient parues insurmontables.

Cette enquête avait donc deux objectifs principaux bien distincts :

- d'une part recueillir le maximum de renseignements statistiques sur les populations nomades du Niger,

- et d'autre part, adapter les méthodes d'enquête existantes ou en trouver d'autres utilisables en milieu nomade.

A la fin de l'enquête, après rejet des renseignements considérés comme inutilisables, les résultats recueillis se répartissaient ainsi :

a) Démographie : estimation de la population nomade totale. Données individuelles et collectives de cette population.

b) Budgets familiaux : structure des budgets familiaux - Estimation des dépenses et des revenus.

c) Nutrition : structure des habitudes alimentaires taux de couverture des besoins alimentaires . Estimation de la consommation globale.

Compte tenu du caractère novateur de cette enquête, plusieurs méthodes de sondage et d'enquête furent expérimentées ; tirage de ménages, de points d'eau de tribus, etc... .

Aucune n'est individuellement, pleinement satisfaisante et la solution réside dans une combinaison des méthodes fournissant les données de structure à partir d'un échantillon important et les effectifs globaux, ainsi que les données de mouvement à partir d'un sous échantillon (1).

Autant que les problèmes méthodologiques et techniques, les problèmes pratiques d'organisation et de réalisation dont l'importance est déjà grande pour les enquêtes en milieu sédentaire prennent en milieu nomade une importance déterminante.

Ce sont principalement des problèmes de transports, des difficultés de recrutement et de formation des agents d'enquête, des problèmes sociologiques et ethniques, des difficultés logistiques (avitaillement, matériel d'enquête, pièces détachées pour les véhicules, etc...), des problèmes climatiques, et sanitaires, des difficultés de contact et d'information, etc....

Pour la préfecture de Tahoua, l'enquête dénombre une population de 92 500 personnes soit par rapport aux recensements administratifs, antérieurs de quelques années, un accroissement de 11,5 % pour le groupe des Touaregs et 9 % pour le groupe des Peul.

On peut en outre considérer que les résultats de l'enquête sont eux mêmes bons estimés par rapport à la réalité, spécialement ce qui concerne la population féminine, ainsi qu'il apparaît dans le tableau 32 -1; alors que toutes les enquêtes effectuées en Afrique Noire précédemment font apparaître une supériorité des effectifs féminins.

Tableau 32 -1 -

Répartition par sexe (en%) de chaque groupe ethnique.

Groupes ethniques	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
Touaregs	53	47	100
Peul	54	46	100

Il se peut qu'en milieu nomade les données soient légèrement différentes mais il est plus probable que l'infériorité du nombre de femmes soit due, autre les dissimulations habituelles dans toutes les populations à des particularités sociologiques spécifiques du milieu étudié : répugnance des hommes à montrer leurs épouses et des femmes à se soumettre à l'interrogatoire, tentative d'échapper à l'imposition sur les personnes, dissimulation de la polygamie. On notera en effet pour ce dernier point, bien que les Touareg se déclarent monogames, qu'il suffit de comparer les âges des enfants du chef de ménage et des épouses divorcées avec ceux des enfants de la femme présente pour constater qu'à certaines périodes le chef de ménage a été polygame.

S'il on suppose que dans chaque groupe ethnique, le nombre de femmes est au maximum égal à celui des hommes, ce qui est plausible car l'émigration des femmes est extrêmement faible, on obtient les chiffres suivants : Touareg 8 200, Peuls, 1 800 soit au total 100 000 "nomades" pour la préfecture de Tchoua.

Par groupes et sous groupes ethniques, la répartition est la suivante :

- Touareg "vrais" 17 %, Arabes 12 %, Bouzous 53 % soit 82 % de la population pour l'ensemble des "Touareg"

- Bororo 8 %, Farfarou 10 % soit 18 % de la population pour l'ensemble "Peul".

Il convient de signaler que les sous estimations sont probablement plus fortes chez les Bororo du fait de leur mode de vie qui les rend très difficile à contacter et chez les Arabes qui sont dispersés sur une très grande surface et vivent aux confins du Niger, du Mali, et de l'Algérie.

L'analyse des résultats de l'enquête fournit les taux suivants :

Groupes ethniques	Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux d'accroissement (en %)
Touareg	52	27	25
Peul	41	22	19

Il est probable que les taux relevés chez les Peuls soient sous estimés du fait des dissimulations plus nombreuses spécialement chez les Bororor et également en raison du niveau médiocre des enquêteurs Peul.

La taille moyenne des ménages est de 4,2 personnes chez les Touareg, 4,1 personnes chez les Bororox et 5,3 personnes chez les Warfaren, soit en moyenne 4,6 personnes pour le groupe Peul.

Structure par âge et sexe -

La prédominance des effectifs masculins est sensiblement moins élevée chez les enfants Touareg (âgés de moins de 15 ans) que chez les adultes, mais par contre, elle est plus accentuée chez les enfants du groupe Peul que chez les adultes.

L'examen de la structure par âge (en groupes dénominaux) de la population met en évidence le grand nombre d'enfants de moins de 10 ans dans l'ensemble Peul, ainsi que le rétrécissement habituellement rencontré dans la plupart des populations africaines pour le groupe d'âge de 10 à 19 ans. La cause la plus vraisemblable de ce rétrécissement est sans doute la difficulté de déterminer l'âge des adolescents et des jeunes adultes avec précision. Cette difficulté provoque un transfert sur les groupes d'âges voisins : 20 à 29 ans pour les adolescents qui paraissent plus vieux et moins de 10 ans pour ceux d'apparence beaucoup plus jeune.

La population Peul est apparemment plus jeune que la population Touareg. Les éléments de comparaison avec d'autres populations nomades font malheureusement défaut. Par ailleurs, il serait plus équitable, concernant les nomades, de situer la limite adultes/vieillards à 50 ans plutôt qu'à 60 ans, compte tenu des conditions de vie rudes et éprouvantes qui font qu'après 50 ans le nomade voit ses activités diminuer considérablement.

Les seuls caractères communs des mariages nomades sont le versement d'une dot aux parents de la jeune fille et la relative facilité d'union et de séparation des conjoints. La polygamie est admise mais ne semble être pratiquée que par les notables ou les gens aisés. La proportion de célibataires de sexe masculin est extrêmement forte, spécialement chez les Touareg. Ce phénomène est probablement dû à la présence des Bouzous serviteurs qui ne sont généralement pas mariés.

Chez les Peuls, l'explication doit plutôt être recherchée dans la facilité des relations sexuelles qui rendent le mariage moins nécessaire. De plus les hommes se marient généralement plus tard que les femmes, la quasi totalité des mariages ayant été contracté chez les Peuls, à 30 ans pour les hommes et 20 ans pour les femmes et, chez les Touareg, à 40 ans pour les hommes et 30 ans pour les femmes. Le nombre de veuves est naturellement plus élevé que celui des veufs car un vieux *shug* veuf peut toujours se remarier à une femme jeune pourvu qu'il soit en mesure de payer la dot.

Parmi les femmes, la proportion de veuves s'accroît rapidement avec l'âge et aux environs de 35 ans, il y a plus de veuves que de femmes mariées. Il est en fait très difficile & pour une femme dans la cinquantaine de se remarier.

Lors de l'enquête, il n'y a pas été fait de distinction entre mariage, union libre et concubinage, cette distinction ayant peu de signification en raison de la grande fragilité des liens conjugaux. L'assez faible nombre de divorces reflète la facilité avec laquelle se font et se défont les unions, spécialement chez les Peuls.

La répartition de la population par âge, sexe et situation matrimoniale révèle la présence de célibataires des deux sexes à tous les âges chez les Touaregs tandis que chez les Peuls il n'y a pratiquement plus de célibataires femmes après 20 ans et hommes après 30 ans.

Les proportions de veuves et de divorcées croît avec l'âge et atteignent chez les vieillards Touareg 65 % des effectifs féminins et 18 % des effectifs masculins. Chez les Peuls, ces chiffres sont respectivement de 53 % et 9 %.

Les proportions de femmes mariées croissent avec l'âge jusqu'à 40 ans (à peu près la fin de la période de fécondité) et décroissent ensuite assez rapidement mais moins vite toutefois chez les Peuls que chez les Touareg.

Chez les Touareg, 49 % des femmes ont un lien de parenté avec leur mari, qui dans 43 % des cas est leur "cousin". Ces proportions sont encore plus élevées chez les Peuls où 63 % des femmes sont apparentées à leurs maris dont 45 % sont des cousins.

Si on observe la répartition des femmes suivant leur âge et leur lien de parenté avec leur époux, on constate que les générations précédentes avaient une tendance plus marquée à épouser quelqu'un de la famille. Ceci compte non tenu des réponses des vieilles femmes qui soit par oubli, soit par incertitude du mari auquel s'appliquait la question (parmi les époux qu'elles ont pu avoir) ont fourni des renseignements discordants. Les jeunes femmes semblent évoluer vers des mariages beaucoup plus dégagés des liens familiaux.

Activités

L'activité des groupes étudiés est essentiellement axée sur l'élevage. Chez les Peul, 95 % des hommes s'y adonnent et 78 % chez les Touareg. Cette différence provient de la présence dans l'ensemble Touareg de Touzous sédentaires dont l'activité principale est consacrée à l'agriculture (11 %) et de Touzous de tente (serviteurs) : 7 %. Les femmes sont en quasi totalité ménagères : 96 % chez les Peul et 84 % chez les Touareg. Si on ajoute à ces dernières les domestiques Touzous on atteint 93 %. Le reste se répartit entre l'artisanat, l'élevage et l'agriculture (5 %).

Données de mouvement

Les taux d'accroissement des groupes étudiés sont comparables à ceux habituellement constatés en milieu africain, encore que le chiffre obtenu pour les Peul soit assez faible : Peul 1,9 % - Touareg 2,5 %.

A part les indications recueillies sur les Maures de la vallée du Sénégal ; les taux d'accroissement des autres populations nomades africaines ne sont pas connus. Toutefois, les chiffres obtenus demeurent proches de ceux calculés pour des populations rurales sédentaires voisines.

N A T A L I T E

Fécondité totale (nombre total d'enfants mis au monde suivant l'âge des mères).

Le nombre total d'enfants mis au monde par les femmes est en moyenne de 3,25 chez les Peul et 2,48 chez les Touareg, cette importante différence étant assez surprenante.

Si on calcule la fécondité totale en ne prenant compte que les femmes âgées de 50 ans et plus, on aboutit à un écart identique : 4,8 chez les Peul et 3,9 chez les Touareg.

Une des raisons de cette différence pourrait être la plus grande fertilité des jeunes femmes Peul, due sans doute à la précoceur de l'âge du premier mariage.

En raison des pertes de mémoire possible, il est préférable de retenir comme valeur de la fécondité totale moyenne des femmes les valeurs obtenues pour la classe d'âge de 40 à 49 ans, qui sont d'ailleurs les valeurs maximales : 5,8 pour les Peul, et 4,3 pour les Touareg.

Les Bororos semblent avoir une fécondité moyenne inférieure à la fécondité moyenne du groupe Peul, c'est également le cas des Bouzous nomades ceci étant lié au fait que beaucoup d'entre eux sont domestiques et célibataires Pour leur part, les Bouzous sédentaires ont une fécondité équivalente à celle des Bororos.

Les proportions de femmes définitivement stériles c'est-à-dire ayant achevé leur période "féconde" sans avoir eu d'enfants, sont élevées (15 % chez les Peul et 21 % chez les Touareg) comparées aux taux obtenus généralement dans les populations africaines, taux variant de 6 à 12 % (à l'exception du Gabon (32 %) et du Congo (17 %).

Les proportions de survivants parmi les naissances totales déclarées par les mères sont de 81,4 % chez les Peul et 74,1 % chez les Touareg. Le rapport des naissances masculines aux naissances féminines (sex ratio) est de 122 chez les Peul et 110 chez les Touareg. Chez les survivants ces taux deviennent 125 chez les Peul et 110 chez les Touareg. Chez les Peul la mortalité paraît plus élevée chez les filles que chez les garçons mais semble chez les Touareg équivalente pour les deux sexes.

Fécondité actuelle -

Les recensements sur les naissances survenues au cours des 12 mois précédant l'enquête font apparaître un taux de mortalité de 41 % chez les Peul et 52 % chez les Touareg. Les taux de fécondité sont de 189 % chez les Peul et 209 % chez les Touareg. Ces taux sont curieusement inversés par rapport à la fécondité totale, ce qui pourrait être du à des conceptions différentes de la période de 12 mois.

Fécondité actuelle et fécondité totale comparées -

Les taux de fécondité actuelle cumulés sont constamment plus forts que le taux de fécondité totale, ce qui pourrait être interprété comme l'indication d'une augmentation relativement récente de la fécondité (2). La forte proportion d'enfants signalés précédemment, notamment chez les Peul, pourrait le laisser croire.

Taux brut de reproduction -

Le taux brut de reproduction calculé à partir du taux de fécondité est de 3,2 chez les Touareg et 2,9 chez les Peul.

MORTALITÉ

Survivants par âges -

A partir du nombre d'enfants encore vivants parmi tous les enfants nés au monde par chaque femme, on calcule les proportions de survivants pour chaque classe d'âges des mères et l'âge moyen des enfants mis au monde par ces mères? Ceci permet de tracer une courbe de survie moyenne des enfants. Le tableau 32-2 compare les proportions d'enfants survivants suivant l'âge des mères dans chaque groupe ethnique.

L'âge moyen des enfants mis au monde se situe aux environs de 20 ans lorsque la femme achève sa période de fécondité (50 ans). Le taux de survie des enfants correspondant à cet âge s'élève à 70 % chez les Touareg et 78 % chez les Peul/

Tableau 32-2 - Comparaison des proportions d'enfants survivants suivant l'âge des mères (par sexe et groupe ethnique).

Âge des mères	PEUL			TOUAREG		
	sexe masculin	sexe féminin	ensemble	sexe masculin	sexe féminin	ensemble
15 - 19	0,83	0,95	0,89	0,79	0,90	0,85
20 - 29	0,86	0,84	0,85	0,77	0,81	0,79
30 - 39	0,82	0,82	0,82	0,76	0,74	0,75
40 - 49	0,60	0,75	0,70	0,69	0,72	0,70
50 et plus	0,78	0,74	0,76	0,74	0,67	0,71

Ce qui, même compte tenu d'une probable surestimation, demeure relativement élevé comparé à d'autres pays africains.

Taux de mortalité -

Calculé à partir des déclarations de décès survenus au cours des 12 mois précédent l'enquête, le taux de mortalité s'élève à 23 % chez les Peul et 27 % chez les Touareg.

Par sexe, ces taux indiquent une légère surmortalité chez les Touareg et chez les Peul une surmortalité féminine dont l'importance peut surprendre (cf : tableau 32-3)

Tableau 32-3 - Taux de mortalité par sexe -

Groupes ethniques	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
Peul	20	27	23
Touareg	28	27	27

La validité des données sur la mortalité doit être considérée comme limitée à l'année de l'enquête car la mortalité peut varier considérablement d'une année sur l'autre.

En fonction des taux de mortalité constatés, une "espérance" de nouveaux nés est réduite de moins en 15 ans chez les Touareg et 35 ans chez les Peul.

Mortalité infantile -

Les taux de mortalité infantile estima à partir des naissances et des décès enregistrés au cours des 12 mois précédent l'enquête, sont de 164 pour 1 000 naissances vivantes chez les Peul et 121 pour 1000 chez les Touareg. le tableau 32-4 révèle de curieuses différences entre les taux de chaque sexe.

Tableau 32-4 - Taux de mortalité infantile par sexe.

Groupes ethniques	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
Peul	145	164	164
Touareg	152	90	121

D'autres méthodes permettent d'estimer la mortalité infantile . Le calcul de la proportion de décès parmi les enfants nis au monde par des femmes âgées de 15 à 20 ans indique 113 % chez les Peul et 143 % chez les Touareg. Tandis que la méthode préconisée par W. Brass fournit des résultats différents : 141 % chez les Peul et 161 % chez les Touareg.

Accroissement naturel -

La différence entre les taux de mortalité et de natalité indique un taux d'accroissement naturel de 1,9 % chez les Peul et 2,5 % chez les Touareg ces taux sont comparables à ceux relevés dans d'autres pays africains et dénotent une expansion assez rapide aboutissant à un doublement des effectifs en moins de 30 ans.

Taux net de reproduction -

Un autre mode d'appréciation du mouvement naturel de la population est fourni par le taux net de reproduction. Ce taux (1,8 %) est identique pour les deux groupes ethniques et indique que la population actuelle sera remplacée par des effectifs 1,5 fois plus élevés à la fin d'une génération. Ceci correspond à un taux d'accroissement naturel annuel de 1,6 %.

Causes de décès suivant les symptômes déclarés -

Outre les infirmités, l'enquête a permis de préciser les causes de décès pour un sous-schantillon d'environ 1000 décès. La méthode de relevé des causes de décès utilisée -(le plus simple en l'absence de médecin et de personnel qualifié) consiste à établir une liste en langue locale des principales maladies mortelles et de leurs symptômes. Les enquêteurs cochent cette liste aux réponses correspondantes . Les décès dus aux accidents et aux accouchements ne posent aucun problème, et certaines maladies endémiques sont parfaitement connues des populations qui en sont atteintes régulièrement (par exemple : la méningite aux fibratoux cérébrospinale ou la variole). Les résultats font ressortir la prédominance des décès dus au "paludisme". En fait, ce terme recouvre plusieurs affections fièvres dont la principale est la malaria. Ces "fièvres" provoquent 27 % des décès chez les Touareg et 40 % chez les Peul, la rougeole cause 18 % des décès chez les Touareg et 11 % chez les Peul ; viennent ensuite les neuro-taeniques toxicoses, les déshydratations qui frappent les jeunes enfants (10 % chez les Touareg et 7 % chez les Peul) la tuberculose et le tétanos des jeunes enfants (celui des adultes est imputable aux accidents), et enfin toute une série de causes diverses de moindre importance.

Données collectives -

Lors de l'enquête nomade, le ménage a été défini ainsi : le mari (ou chef de ménage) sa ou ses femmes, leurs enfants et éventuellement les autres parents ou les personnes non apparentées qui vivent de façon permanente avec le chef de ménage et dépendent économiquement de lui? La taille moyenne des ménages dans la zone d'enquête est de 4,15 personnes chez les Touareg et 4,63 chez les Peul. On notera que le chiffre donné pour les Touareg s'applique au ménage complet, c'est-à-dire serviteurs inclus : un chiffre relatif aux Touareg "pures" n'aurait pas de signification pour les données collectives . Pour les deux groupes ethniques la distribution des ménages passe par un maximum à la taille "4" et décroît ensuite. Les très grands ménages sont très rares et démontrent l'épannage des chefs de groupes et de tribus. L'âge du chef de ménage influe manifestement sur la taille du ménage qui s'accroît régulièrement jusqu'à 55 ans chez les Touareg et 45 ans chez les Peul. La proportion de chefs de ménage de sexe féminin est très faible (4 % au maximum) : le nomadisme pur ne semble guère tolérer les femmes en tant que responsables, mais la proportion de celles-ci s'accroît avec la fixation et la sédentarisation qui permettent des conditions de vie moins rudes sinon plus faciles.

Données sur les budgets des ménages -

Les principales caractéristiques des budgets familiaux, sont :

- 1) - la principale source de revenus, (APGI) la seule, est l'élevage
- 2) - le niveau des échanges monétaires est faible
- 3) - les grosses dépenses sont très localisées dans le temps et dans leur nature (mariages, cérémonies diverses)
- 4) - la fréquence des petites opérations en nature est assez élevée
- 5) - l'éventail des produits échangés est extrêmement réduit et comprend presque uniquement des biens de première nécessité.

Le commerce du bétail s'effectue de trois façons : au marché, sur place à un courtier ou par l'éleveur lui-même qui l'achemine lui-même ses animaux, sur pieds vers les pays transaustral importateurs. Ces ventes de bétail surtout constituées de bovins, mais chez les Farfarous, comprennent aussi des ovins et des caprins.

Elles représentent en moyenne l'équivalent de 2 à 3 bovins par ménage et par an. Les autres ressources (vente de lait, de beurre, de peaux) couvrent théoriquement les petites dépenses imprévues et sont surtout le fait des femmes. Environ 1/3 des dépenses non-staires sont consacrées à l'alimentation qui chez les Peul est basée presque exclusivement sur le lait. La consommation de mil y est moins élevée que chez les Touareg, celle de viande réservée aux fêtes et aux cérémonies, a lieu occasionnellement lors de décès d'animaux. L'alimentation est complétée par des produits de cueillette (feuilles et baies) des condiments, des kolas, et parfois, du thé et du sucre.

Outre l'alimentation, les grosses dépenses comprennent les impôts (25 %) et l'habillement (21 %). Au moment de l'enquête, les impôts au Niger étaient de deux sortes :

1 - impôt personnel : cet impôt dit de "capitation" ne frappe que les adultes.

2 - impôt sur le bétail : ne s'applique qu'aux bêtes adultes.

En ce qui concerne l'habillement, il est des plus simples chez les Peul : pagne indigo pour les femmes, culotte en peaux pour les hommes; chapeaux, sandales en peau ou en vieux pneus, quelques bijoux en fer ou en cuivre, et, exceptionnellement bouton et litham.

Les dépenses d'équipement, 8 % de l'ensemble, comprennent des haches, des nattes, des poteries, des calebasses, des sabres pour les hommes, des harnachements pour les bêtes de monte et de transport, des outils agricoles de fabrication locale, des outres en peau pour le transport de l'eau, etc.... Les dépenses comprennent également les frais occasionnés par l'aménagement ou la réfection de puits de faible profondeur.

On peut encore mentionner dans les dépenses des ménages Peul les achats de bétail pour renouveler le troupeau, les achats d'ovins-caprins conclus lors des fêtes et des cérémonies, et ceux de chevaux pour la monte. Ces derniers achats sont surtout le fait de riches propriétaires qui souhaitent montrer leur rang.

On citera enfin les dépenses nécessaires pour les indemnisations des dégâts provoqués par les animaux.

A la période des cultures, les animaux s'égarent parfois dans les champs avoisinants certains points d'eau, améliorant ainsi leur nourriture et provoquant des dégâts. Ces dévastations donnent généralement lieu à d'interminables palabres et au versement d'une amende par le propriétaire des animaux. Ces indemnifications peuvent être considérées comme des dépenses normales, sinon habituelles, pour les éleveurs.

Les chiffres obtenus pour le troc peuvent surprendre par leur faiblesse : il est en effet généralement admis que, pour les Peul, la majeure partie des échanges économiques s'effectuent ainsi. En fait, l'importance (valeur estimée) du troc dans l'ensemble des échanges est d'environ 13 %.

Le budget Peul s'établit, par ménage, et par an à 18 000 F CFA (75 US \$) environ d'échanges économiques (opérations monétaires plus troc), quelques s'ajoutent 17 000 F CFA environ d'auto - production consommée. Au total 35 000 F CFA (US \$ 145).

De même, que chez les Peul, la principale source de revenu monétaire est représentée par les ventes de bétail pour les Touareg. Ces ventes couvrent les grosses dépenses (impôts, habillement, mil) et constituent 89 % des ressources monétaires ; elles se répartissent ainsi : ovins, caprins : 27 % bovins : 33 % ; camélins : 40 %.

Les autres rentrées monétaires proviennent du commerce et de l'artisanat (qui est plus spécialement le fait de la caste des forgerons). Sous le terme général de forgerons sont désignés de nombreux artisans travaillant aussi bien le cuir que le fer ou le cuivre. La production consiste surtout en portefeuilles, sandales, sabres, outils agricoles, haches, bijoux et vanneries.

En ce qui concerne le commerce, outre le métier de caravaneur, certains Touareg font du colportage (thé, sucre, tabac) et les Bouzou vendent une partie de leurs production de mil.

L'ensemble des rentrées monétaires est, pour le ménage Touareg moyen, d'environ 19 000 F CFA (US \$ 80).

L'habillement est la principale source de dépenses (26 %), viennent ensuite les impôts (24 %) et les dépenses alimentation (20 %). Ces dernières comprennent notamment 80 % de mil et 16 % de thé et de sucre.

L'alimentation Touareg est basée sur le lait et le mil qui est consommé en bien plus grande quantité que chez les Peul, elle est complétée par des produits de cueillette, de la viande lors de décès d'animaux ou de cérémonies des condiments, du thé et du sucre.

Le tabac et le sucre font, sous forme de chique, l'objet d'une consommation importante.

Les dépenses d'habillement constituent la plus grosse partie des sorties monétaires car le costume Touareg (ou Arabe) est plus important que celui des Peul : il comprend boubous, voiles, robes, pantalons, sandales, châches, portefeuilles et amulettes en cuir, bijoux de fer et de cuivre, etc.... et, fréquemment, le litham de Kano, pièce de tissu, teinte en bleu brillant qui est à l'origine de la légende des "hommes bleus" et dont le prix est extrêmement élevé, de l'ordre de 10 000 F CFA (US \$ 40).

Les dépenses occasionnées par le paiement des impôts arrivent en seconde position. Les dépenses d'équipement représentent 16 % du total. L'équipement du ménage Touareg est beaucoup plus important que celui du ménage Peul. Il comprend notamment des tentes en peaux, des lits, des ustensiles de cuisine, des calebasses, des nattes, des armes, des outils de fabrication locale, des harnachements et des selles zin pour les chevaux et les boeufs porteurs.

Les achats de bétail comprennent des ovins et des caprins pour les fêtes, et des camélins pour les dorts ou la monte.

Autre grosse occasion de dépenses : les dégâts provoqués par les animaux.

Cependant, les Touareg et surtout les Bouzous sont en la matière plus prédisposés que les Peul, et cela pour une excellente raison : les champs de mil ravagés sont souvent leur propriété.

Finalement, les Touareg semblent effectuer plus de troc que les Peul (environ 19 % des échanges économiques).

Le budget familial annuel moyen s'élève pour les Touareg à environ 24 000 F CFA (US \$ 100) d'échanges économiques (opérations monétaires plus troc) et environ 30 000 F CFA (US \$ 125) de production auto consommée. Soit un total de 54 000 F CFA (US \$ 225).

Notes

- 1 - P. Gagnon et J.A. Rabet ; Etude Demographique et Economique en milieu nomade - Paris 1966 - Tome 1 pages 80 et suivantes.
- 2 - Hypothèse avancée in : Enquête Demographique en République Centrafricaine 1959/60 - Paris 1966.